



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-35017>

Département(s) de publication : **92, 93, 94, 95, 75, 78, 77, 60, 91**

Annonce n° **24-35017**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Hospitalier des Quatre Villes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : REALISATION D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DE LA QUALITE DE L'EAU, DE L'AIR ET DES SURFACES POUR LES ETABLISSEMENTS DU GROUPEMENT HOSPITALIER TERRITORIAL DES HAUTS-DE-SEINE (GHT 92)

Description : La présente consultation porte sur une prestation de réalisation d'analyses microbiologiques, bactériologiques, physico-chimiques de la qualité alimentaire, de l'eau, de l'air et des surfaces pour les établissements du GHT92

Identifiant de la procédure : cd7e03d3-d357-4400-9466-d1f006bd03b7

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85111820 Services d'analyses bactériologiques

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Organisation qui fournit les informations complémentaires sur la procédure de passation des marchés : Centre Hospitalier des Quatre Villes. Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Centre Hospitalier des Quatre Villes. Organisation qui reçoit les demandes de participation : Centre Hospitalier des Quatre Villes. Organisation qui traite les offres : Centre Hospitalier des Quatre Villes.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Directive 2014/24/UE - Marché public de service passé en appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2 et R. 2161-1 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Cet accord cadre est conclu avec un seul opérateur économique en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du code de la commande publique.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot**5.1 Lot : LOT-0001**

Titre : LOT 1 : Fourniture d'une prestation de réalisation d'analyses microbiologiques de la qualité alimentaire, de l'eau, de l'air et des surfaces pour CH des Quatre Villes, CHD Stell et CG les Abondances-Le Rouvray

Description : Lot 1 : Prestation de réalisation d'analyses microbiologiques de la qualité alimentaire, de l'eau, de l'air et des surfaces pour : -le Centre Hospitalier des Quatre Villes (CH4V) -le Centre Hospitalier Départemental Stell (CHD STELL) -le Centre de Gérontologie Les Abondances Le Rouvray (CGAR) La présente consultation porte sur une prestation de réalisation d'analyses microbiologiques, bactériologiques, physico-chimiques de la qualité alimentaire, de l'eau, de l'air et des surfaces pour les établissements mentionnés. MARCHÉ PUBLIC de SERVICE passé en APPEL D'OFFRES OUVERT en application des articles L. 2124-2 et R. 2161-1 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Cet ACCORD-CADRE est conclu avec un seul opérateur économique en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du code de la commande publique. Les prestations sont réalisées par l'émission d'un bon de commande au fur et à mesure de l'apparition des besoins pour les prestations hors forfait. L'accord-cadre est conclu à prix mixte avec une partie à prix forfaitaire sur la base des prix indiqués à la décomposition du prix global et forfaitaire et une partie à bon de commande pour les prestations hors forfait sur la base des prix unitaires indiqués dans le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre est conclu, pour la partie à bons de commande, pour le lot 1, sans minimum et avec maximum MARCHÉ PUBLIC de SERVICE passé en APPEL D'OFFRES OUVERT en application des articles L. 2124-2 et R. 2161-1 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Cet ACCORD-CADRE est conclu avec un seul opérateur économique en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du code de la commande publique. Les prestations sont réalisées par l'émission d'un bon de commande au fur et à mesure de l'apparition des besoins pour les prestations hors forfait. L'accord-cadre est conclu à prix mixte avec une partie à prix forfaitaire sur la base des prix indiqués à la décomposition du prix global et forfaitaire et une partie à bon de commande pour les prestations hors forfait sur la base des prix unitaires indiqués dans le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre est conclu, pour la partie à bons de commande, pour le lot 1, sans minimum et avec maximum passé en application des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. sé en application des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85111820 Services d'analyses bactériologiques

Options :

Description des options : Le marché prend effet à compter du 01/07/2024 ou de sa date de notification jusqu'au 30/06/2025. Le marché est passé pour une période initiale maximum d'un an à compter de sa date de prise d'effet. Il est reconductible trois fois pour une période d'un an, par tacite reconduction sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre ans soit le 30/06/2028. La reconduction intervient : 1. Au plus tôt à compter de la date de notification du bon de commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique, 2. Au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, le pouvoir adjudicateur informe le titulaire de la date de reconduction via le profil acheteur MAXIMILIEN. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard deux mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée via MAXIMILIEN. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à indemnisation. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2025

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Candidature

Description : Chaque candidat produit un dossier complet comprenant les pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique, notamment : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : - Lettre de candidature ou imprimé DC1 et d'habilitation du mandataire par les cotraitants, le cas échéant - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (ou imprimé DC 1) - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (ou imprimés DC 1 et DC2) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail (ou imprimé DC1) Pour présenter leur

candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, rubrique : marchés publics - formulaires : formulaires d'aide à la passation et l'exécution). Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME). Les candidats sont invités à remettre avec leur candidature les certificats et les attestations prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du code de la commande publique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Candidature

Description : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-5, R. 2142-13 et R. 2142-14 du Code de la commande publique : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du p personnel d'encadrement pour la dernière année - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) - En cas de déclaration de sous traitance au moment du dépôt de l'offre : le formulaire DC4 « déclaration de sous-traitance » rempli(e) et signé(é) par le candidat et le sous-traitant.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Candidature :

Description : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-6 à R. 2142-11 du Code de la commande publique : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou imprimé DC2) ;

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère est décrit dans le règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Ce critère est décrit dans le règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=870710&orgAcronyme=e4y>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=870710&orgAcronyme=e4y>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/04/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Centre Hospitalier des Quatre Villes

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 : Fourniture d'une prestation de réalisation d'analyses microbiologiques de la qualité alimentaire, de l'eau, de l'air et des surfaces _pour CH Rives-de-Seine et Fondation Roguet

Description : Lot 2 : Prestation de réalisation d'analyses microbiologiques de la qualité alimentaire, de l'eau, de l'air et des surfaces pour : - le Centre Hospitalier Rives de Seine (CHRDS) - la Fondation Roguet La présente consultation porte sur une prestation de réalisation d'analyses microbiologiques, bactériologiques, physico-chimiques de la qualité alimentaire, de l'eau, de l'air et des surfaces pour les établissements mentionnés MARCHE PUBLIC de SERVICE passé en APPEL D'OFFRES OUVERT en application des articles L. 2124-2 et R. 2161-1 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Cet ACCORD-CADRE est conclu avec un seul opérateur économique en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du code de la commande publique. Les prestations sont réalisées par l'émission d'un bon de commande au fur et à mesure de l'apparition des besoins pour les prestations hors forfait. L'accord-cadre est conclu à prix mixte avec une partie à prix forfaitaire sur la base des prix indiqués à la décomposition du prix global et forfaitaire et une partie à bon de commande pour les prestations hors forfait sur la base des prix unitaires indiqués dans le bordereau des prix unitaires. L'accord-cadre est conclu, pour la partie à bons de commande, pour le lot 2, sans minimum et avec maximum , passé en application des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85111820 Services d'analyses bactériologiques

Options :

Description des options : Le marché prend effet à compter du 01/07/2024 ou de sa date de notification jusqu'au 30/06/2025. Le marché est passé pour une période initiale maximum d'un an à compter de sa date de prise d'effet. Il est reconductible trois fois pour une période d'un an, par tacite reconduction sans que la durée cumulée du marché ne puisse excéder quatre ans soit le 30/06/2028. La reconduction intervient : 1. Au plus tôt à compter de la date de notification du bon de commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique, 2. Au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification du marché. Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, le pouvoir adjudicateur informe le titulaire de la date de reconduction via le profil acheteur MAXIMILIEN. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur prendra, au plus tard deux mois avant la fin de la période annuelle en cours du marché, la décision de ne pas reconduire le marché. Cette décision sera notifiée via MAXIMILIEN. En cas de non-reconduction du marché, le titulaire ne peut pas prétendre à indemnisation. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2025

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Candidature

Description : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-6 à R. 2142-11 du Code de la commande publique : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou imprimé DC2) ;

Critère :**Type :** Autre**Nom :** Candidature

Description : Chaque candidat produit un dossier complet comprenant les pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique, notamment : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : - Lettre de candidature ou imprimé DC1 et d'habilitation du mandataire par les cotraitants, le cas échéant - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (ou imprimé DC 1) - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (ou imprimés DC 1 et DC2) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail (ou imprimé DC1) Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, rubrique : marchés publics - formulaires : formulaires d'aide à la passation et l'exécution). Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME). Les candidats sont invités à remettre avec leur candidature les certificats et les attestations prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du code de la commande publique.

Critère :**Type :** Capacité technique et professionnelle**Nom :** Candidature

Description : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-5, R. 2142-13 et R. 2142-14 du Code de la commande publique : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour la dernière année - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) - En cas de déclaration de sous-traitance au moment du dépôt de l'offre : le formulaire DC4 « déclaration de sous-traitance » rempli(e) et signé(e) par le candidat et le sous-traitant.

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :****Type :** Qualité**Description :** Ce critère est décrit dans le règlement de consultation**Critère :****Type :** Prix**Description :** Ce critère est décrit dans le règlement de consultation**5.1.11 Documents de marché**

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=870710&orgAcronyme=e4y>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=870710&orgAcronyme=e4y>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/04/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4 boulevard de l'Hautil - BP 30322

Ville : Cergy-pontoise cedex

Code postal : 95027

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 01 30 17 34 00

Adresse internet : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre Hospitalier des Quatre Villes

Numéro d'enregistrement : 26920154700016

Adresse postale : 3 Place de Silly

Ville : Saint cloud

Code postal : 92210

Pays : France

Adresse électronique : r.cohen@ch4v.fr

Téléphone : 01 77 70 70 32

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d4ea96fb-c3b3-4586-b597-1560c34c488b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/03/2024 à 18:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/03/2024